**Année scolaire 2023 -2024**

OGEC de l’école Notre Dame du Sacré- Coeur

Madame, Monsieur,

L’école privée sous contrat d’association avec l’Etat fonctionne de manière collaborative pour former une communauté éducative où la participation du plus grand nombre est un gage de réussite.

Cette communauté éducative repose sur l’équipe pédagogique, l’OGEC, l’APEL et les familles.

**Qu’est-ce qu’un OGEC ?**

L’organisme de gestion des écoles catholiques est une association de loi 1901 regroupant des parents d’élèves et des volontaires, tous bénévoles. Il assure la personnalité juridique et morale de l’école. La vocation essentielle de l’OGEC est de donner à l’établissement les moyens de mettre en œuvre le projet éducatif et pastoral.

**Son rôle ?**

Gestion financière et comptable.

Entretien du patrimoine immobilier et mobilier.

Employeurs des personnels non enseignant.

Représentation des familles auprès des instances UDOGEC, UROGEC …

**Et vous ?**

Intégrer l’OGEC, c’est vivre le fonctionnement de l’école de l’intérieur, mesurer la chance qui vous est offerte de participer à la vie de l’établissement, avoir un œil visionnaire pour anticiper les choix d’investissements.

Deux choix possible si vous êtes partants:

Devenir membre actif de l’OGEC

Devenir membre adhérent à l’OGEC.

**Que faire ?**

Vous trouverez ci-joint un bulletin d’adhésion que nous vous remercions de compléter pour septembre 2023. Selon votre choix, vous recevrez ensuite une convocation à l’assemblée générale qui se déroulera dans le courant du premier semestre de l’année scolaire 2023 -2024.

Nous vous remercions sincèrement pour votre implication,

La présidente et les membres de l’OGEC, le chef d’établissement.